

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

9 octobre 2025

N° E25000128 /51

Le vice-président

E- Décision désignation commission d'enquête

Vu enregistrée le 26 septembre 2025, la lettre par laquelle Communauté de Communes des Trois Forêts demande la désignation d'une commission d'enquête en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

La communauté de communes des Trois Forêts, situé 4 route de Chatillon à Chateaufvillain (52120), a pour projet d'un PLUi, une abrogation de 2 cartes communales sur les communes de (GIEY-SUR-AUBE et BLESSONVILLE) ainsi qu'un PDA sur 29 communes, AIZANVILLE, ARC-EN-BARROIS, AUBEPRIERRE-SUR-AUBE et autres... ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

Vu la délégation de la présidente du tribunal en date du 2 mai 2024.

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est constitué pour le projet susvisé une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit :

Président(e) :

M. Bernard RORET

Membres titulaires :

M. Yves VAILLANT
M. Dario ZUGNO

Membre suppléant:

M. Claude MARTIN

En cas d'empêchement de M. Bernard RORET, la présidence de la commission sera assurée par M. Yves VAILLANT, membre titulaire de la commission.

En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par M. Claude MARTIN, suppléant

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, les membres de la commission d'enquête sont autorisés à utiliser leur véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à la Communauté de Communes des Trois Forêts et aux membres de la commission d'enquête.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 9 octobre 2025

Pour expédition conforme,
Châlons-en-Champagne, le 9 octobre 2025
Le greffier,



Signé

C.LEPOIVRE

Le vice-président,

Signé

Antoine DESCHAMPS